

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 24 (1944)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Activité de la Chambre de commerce suisse en France pendant le premier trimestre 1944

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE 1944

« A quoi sert votre Chambre de Commerce? »

Telle est la question que nous nous entendons poser quelquefois, par des Adhérents de notre Compagnie. Ceux, ci ajoutent : « En tout cas, nous n'en avons pas besoin et si nous en faisons partie, c'est uniquement par sympathie. »

Si nous nous donnons, alors, la peine de questionner nos interlocuteurs sur leurs affaires, il est rare que nous ne découvriions pas avec eux que dans telles ou telles circonstances, ils auraient eu l'occasion de nous demander d'utiles renseignements ou de nous prier d'intervenir en leur faveur avec profit. Et en général, la conversation se termine par ces mots : « Si seulement nous avions su que vous vous occupiez de ces questions! »

Evidemment, les questions dont s'occupe une Chambre de Commerce sont si diverses et si nombreuses, qu'il est malaisé de les énumérer toutes dans les statuts de la Compagnie ou d'en établir une liste complète sous forme de prospectus.

Nous cherchons à combler cette lacune en rédigeant cette rubrique. Dans les numéros de novembre et décembre 1943 et janvier 1944, nous avons donné des exemples pratiques des services rendus par la Compagnie à ses Adhérents de France comme à ceux de Suisse. Nous nous permettons surtout d'encourager les lecteurs de cette revue à prendre connaissance avec attention du « Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Compagnie en 1943 » (publié dans le précédent numéro) pour autant qu'ils n'en aient pas entendu la lecture lors de l'Assemblée générale du 4 mars écoulé.

Une Chambre de Commerce peut être comparée à une Compagnie d'Assurances qui garantirait ses clients contre de multiples difficultés d'ordre économique auxquelles ils se heurtent dans l'exploitation de leurs affaires. En échange du paiement d'une cotisation annuelle, véritable prime d'assurances, chaque Adhérent de la Chambre de Commerce Suisse en France concourt à maintenir l'existence de cette institution. Peut-être, n'aura-t-il pas besoin, chaque année, de faire appel à ses services. Mais le jour où une difficulté surgira, la Chambre de Commerce sera là pour l'aider à la résoudre.

Il importe que chaque « assuré » se souvienne de la « police » qu'il a conclue et qu'il connaisse les « risques » contre lesquels il est garanti.

Si donc cette question « A quoi sert votre Chambre de Commerce? » nous est posée, nous répondons en utilisant les deux verbes contenus dans la définition statutaire du but de la Compagnie : « Elle sert, aujourd'hui, en pleine période de guerre, à **protéger** et, demain, une fois la paix revenue, à **développer** toutes vos relations économiques entre Suisse et France ou vice-versa. »

\* \* \*

Si, par ailleurs, nous voulons poursuivre la chronique des travaux de la Compagnie, et notamment de son Secrétariat général, nous attirerons votre attention, cette fois-ci, sur les **Services d'Information** de ce dernier. Ils sont au nombre de deux : **Service des Publications** et **Service de Documentation**. Ils ont été réorganisés par leur Chef, M. Jean-Pierre Grenier, au début de l'année, et dotés chacun d'un Sous-Chef. Ils ont déployé une fructueuse activité pendant les trois mois écoulés, alors que les Services techniques, tributaires malheureusement du marasme actuel des affaires, n'ont pas ralenti leurs efforts, bien au contraire, mais n'ont pas recueilli les fruits que leurs travaux méritaient de donner.

En ce qui concerne le **Service des publications**, nos lecteurs en connaissent la principale : la présente « Revue Economique Franco-Suisse » dont la valeur des articles

rédigés par ses nouveaux collaborateurs extérieurs et les difficultés d'ordre technique rencontrées par son impression ont été soulignées dans le rapport cité plus haut.

La sortie de presse de chaque numéro nous donne l'occasion d'adresser aux journaux français et suisses un communiqué sur telle idée exposée dans les colonnes de notre revue ou telle question d'ordre pratique expliquée à nos lecteurs. Il est encourageant de constater la forte proportion des périodiques qui reconnaissent en les reproduisant l'intérêt de nos communiqués.

Nous espérons parvenir néanmoins, au début de l'année prochaine, à publier une nouvelle liste des six mille et quelques Adhérents que comptera alors la Compagnie. Cette publication, par son ampleur, tendra à prendre la forme d'un véritable annuaire des relations économiques franco-suisse. Elle contiendra, à nouveau, une notice sur le rôle, l'activité et l'organisation de notre institution.

Enfin, signalons le concours que notre Service des Publications est toujours heureux d'apporter à des journaux et revues édités par d'autres groupements économiques, comme l'Office Suisse d'Expansion Commerciale. C'est à l'intention de celui-ci que nous avons commencé, au cours de ces derniers mois, et continuerons à l'avenir à rédiger une revue mensuelle sur les différentes industries françaises. Les deux premières études ont été consacrées, respectivement à la métallurgie et aux textiles.

Nous cherchons, également, à renseigner nos Adhérents par des conférences. Ceux de Marseille, Lyon, Besançon, Lille et Bordeaux, en dates des 21, 23 et 25 février, 23 et 25 mars, ont entendu, avec un intérêt non dissimulé, l'exposé du Chef de nos Services d'Information sur « la situation sociale en Suisse au début de 1944 » dont le texte sera publié dans un prochain fascicule de cette revue. Dans le même ordre d'idées, M. Jean-Pierre Grenier a été invité, le 20 mars, à présenter, devant l'Institut de Droit Comparé de l'Université de Paris, une brève étude sur les relations entre l'Etat et l'économie privée en Suisse.

Sans attendre d'être renseignés par nos publications ou nos conférences, nombreux sont nos Adhérents, parfois même les Ministères et Institutions d'intérêt public qui ont recours à nos Services d'Information. Il serait fastidieux d'énumérer ici les questions qui ont fait l'objet d'enquêtes de notre part, pendant le premier trimestre de cette année pour nous permettre de donner satisfaction à nos interlocuteurs.

C'est là la tâche qui incombe à notre **Service de Documentation** dont nous éviterons également d'exposer en détail l'organisation. Dans les grandes lignes, celle-ci consiste à dépouiller tous les journaux, revues, ouvrages et autres documents que nous parvenons à nous procurer ; de même à collecter, par des démarches ou par correspondance, un flot d'indications prises dans la vie pratique. Elles sont transcrites dans des dossiers ou sur des fiches, afin de pouvoir être retrouvées rapidement et communiquées aussitôt à ceux qui en font la demande. Elles servent également à la rédaction des articles et à la préparation des conférences déjà mentionnées. Le Service de Documentation fait ainsi en silence un travail, dont les Adhérents de la Compagnie ne doivent sous-estimer ni l'importance, ni la valeur.

Il était nécessaire, pour se convaincre de l'utilité des services rendus par la Compagnie, d'exposer cet important secteur de l'activité déployée par la Chambre de Commerce Suisse en France, plus particulièrement au cours des trois mois écoulés.

**Gérard DE PURY,**

Secrétaire général

de la Chambre de Commerce Suisse en France.